

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19336 - 75ÈME ANNÉE

Baisse « inacceptable » des crédits pour les Outre-mer

PCR : « Un fonds de développement pour La Réunion »

Pour le PCR, l'annonce de la baisse programmée de 100 millions d'euros des crédits des Outre-mer est « inacceptable » compte tenu de la situation sociale. Cet événement plaide pour la création d'un Fonds de développement pour La Réunion, géré par les Réunionnais et « alimenté par la solidarité européenne, nationale et réunionnaise au service d'un projet de développement cohérent, global et solidaire, fait par les Réunionnais »

« La presse de ce jour nous apprend que la Ministre des Outre-mer vient d'annoncer une baisse des crédits de 100 millions d'euros pour l'ensemble des Outre-mer de 2020 à 2022. C'est d'ores et déjà une très mauvaise nouvelle pour les collectivités et la population.

Si cela devait se confirmer dès le budget 2020, cette diminution, après celle de la Dotation Globale de Fonctionnement, serait un nouveau coup dur qui se-

rait porté contre nos intérêts. Il est par ailleurs, mal venu de vouloir cibler nos collectivités qui doivent déjà faire face à des coupes dans leur budget.

Enfin, vouloir faire des économies sur le dos des Outre-mer alors que nous avons connu en fin d'année dernière, en particulier à La Réunion, un grand mouvement social de contestation de la part des « Gilets jaunes » est inacceptable.

C'est pourquoi nous appelons à la mobilisation de tous les Réunionnais à agir pour maintenir les crédits de la mission Outre-mer en y intégrant le coût de l'inflation.

En tout cas, c'est une nouvelle illustration de la nécessité de créer un « Fonds de Développement » alimenté par la solidarité européenne, nationale et réunionnaise au service d'un projet de développement cohérent, global et solidaire, fait par les Réunionnais. »

Après l'annonce de la baisse des crédits pour l'outre-mer l'année prochaine

100 millions en moins en pleine crise sociale

Le projet de budget 2020 du gouvernement prévoit une baisse de 100 millions d'euros des crédits du ministère des Outre-mer, avec un gel jusqu'en 2022. C'est donc au moment où la situation continue de s'aggraver que Paris choisit de diminuer des moyens alloués pour La Réunion. Les chômeurs, les jeunes, les demandeurs de logement et toutes les victimes de ce système seront donc encore plus abandonnées.

Décidément, aux antipodes on marche sur la tête. C'est bien ce qui est en train de se passer à Pa-

ris en raison de la diminution prévue des crédits pour le ministère des Outre-mer alors que la crise sociale ne cesse de s'amplifier, particulièrement à La Réunion. Chaque année, l'évolution du budget de ce ministère est attentivement scrutée, car elle est considérée comme un baromètre de la politique du gouvernement envers les anciennes colonies intégrées dans la République. Et pour l'année prochaine, le projet de budget fait état d'une baisse de 100 millions d'euros du budget de la mission Outre-mer du gouvernement, et annonce un gel des cré-

dit de ce ministère jusqu'en 2022, date de la fin du mandat d'Emmanuel Macron et des élections présidentielle et législatives.

C'est en effet une question de principe. Chaque année, la population augmente dans les Outre-mer, notamment à La Réunion. Comme le système en place arrive à bout de souffle et produit de la pauvreté et des inégalités, le nombre de demandeurs d'emploi augmente à La Réunion : plus de 180.000 travailleurs sont inscrits à Pôle emploi.

C'est une île fragilisée par cette crise sociale qui va être confrontée

aux effets de son intégration toujours plus grande dans le marché mondial. L'expérience de la fin des quotas sucriers montre les difficultés de cette intégration dans un contexte ultra-libéral de « concurrence libre et non faussée ».

Cela signifie que l'État doit encore s'impliquer davantage et non se désengager à hauteur de 100 millions d'euros.

Rien ne peut donc justifier cette baisse de crédit, à moins que le gouvernement n'ait choisi d'accroître encore la politique d'austérité

visant les peuples des Outre-mer. Car au final, les chômeurs, les jeunes, les demandeurs de logement et toutes les victimes de ce système seront donc encore plus abandonnées.

M.M.

Retraite : qui aura une pension complète à La Réunion ?

Les propositions présentées hier par le rapporteur Michel Delevoye en présence du Premier ministre veulent bouleverser le système des retraites. Il prévoit la fin des annuités, remplacées par un système de points dont la valeur est inconnue et qui devrait être déterminée chaque année. La discussion du texte au Parlement est prévu après les municipales de mars 2020, et l'entrée en vigueur programmée en 2025.

Toutes les personnes nées après 1963 basculeront sur le régime général sur la base d'un âge légal de départ à la retraite maintenu à 62

ans. Ce sera donc la fin des régimes spéciaux, notamment celui de la fonction publique. Les fonctionnaires craignent donc à juste titre une baisse de leurs pensions. Cette baisse pourrait être encore plus forte à La Réunion, où trois années dans la Fonction publique valent quatre années de cotisation.

La notion d'âge pivot fixée à 64 ans vise à encourager les futurs retraités à rester en activité au-delà de cette âge pour bénéficier d'une majoration de leur pension.

Ceci ne favorisera pas le renouvellement des générations, et ne

contribuera pas à lutter contre le chômage.

Le calcul de la pension dépendra toujours du montant du salaire. Ce qui veut dire que pour une personne privée de salaire, la situation ne changera pas, elle restera condamnée au minimum. Dans une île où le taux de chômage est trois fois supérieur à celui de la France, quel Réunionnais aura droit à une retraite complète ? La réforme présentée par le gouvernement ne veut pas répondre à cette question.

M.M.

In kozman pou la rout

« La pa kan ou la fain, ou i sava mète manjé o fé »

Mésyé , médam, la sosyété, mi pans zot i konpran bien kosa provèrb-la i vé dir :li invite anou par l'fête pou in bon lorganizasyon nout tan. La pa solman in késtyonn manzé mé in késtyonn vi sinplomman.Pars néna in n'ot provèrb i arsanm in pé sète-la épi i di : « La pa la vèye l'ouvèrtir la shass i fo komans drèss son shien ».La plipar d'tan, nout tout, ni konpran bien lé shoz konmsa, mé i ariv ké ni mank épi ,forséman, ni tonb an rotar....Mi rapèl mon papa lété i rakont tazantan : li la parti la shass é kan li la rotourné li la pass la kaz demoun li téi koné bien-dizon famiy mèm !- biensir la invite ali boir kafé, mé pou sa i fo alé la boutik ashté kafé an grin, épi griye lo kafé, épi moulé épi fé koulé sitèlman lo moun té la la gingn in pti tass kafé kan la brine l'arivé.Si tèlman son madam-donk mon momon-la dispité apré li kan li l'ariv son kaz. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Billet philosophique

Kisa i possèd La Réunion zordi ?



La plaque de La Possession qui rappelle la prise de possession de La Réunion par l'État monarchique de France en 1649, il y a 370 ans.

Dans cette chronique, nous montrons très souvent à quel point de plus en plus de Réunionnaises et Réunionnais valorisent de diverses façons (culturelles, philosophiques, politiques, etc.) l'identité spécifique de notre peuple et se mobilisent pour la faire respecter. Mais nous devons aussi prendre conscience du poids de l'assimilationnisme de La Réunion à la France, qui domine toujours notre pays avec le système néo-colonial en place, qui ne respecte pas les droits de notre nation.

Il y a vingt ans, le 27 novembre 1999, le maire communiste de La Possession a inauguré sur un rond-point situé à l'entrée de la voie de contournement du Port Est une plaque rappelant la « 3e prise de possession de l'île Bourbon » en 1649. Par ce geste, Roland Robert a voulu à la fois rappeler d'où vient le nom de cette commune et qu'en novembre 1649 le gouverneur Flacourt, installé à Fort-Dauphin (Madagascar), a donné l'ordre à Roger Le Bourg, capitaine du navire Saint-Laurent, de venir

sur l'île pour prendre de nouveau sa possession au nom du roi de France (voir la photo de la plaque abimée).

370 ans après cette prise de possession de La Réunion par le pouvoir monarchique de France pour imposer à son peuple (depuis sa naissance en 1663 avec 10 Malgaches asservis et 2 Français) trois siècles de colonialisme officiel, avec notamment l'esclavage et l'engagisme, on peut se poser la question : kisa i possèd La Réunion zordi ? Autrement dit : notre pays appartient-il aux Réunionnais ? Autres questions possibles : est-ce que le peuple réunionnais est reconnu comme tel par le pouvoir parisien et est-il libre de prendre lui-même toutes les décisions qui concernent son pays, sa vie quotidienne, son avenir et ses liens avec les nations sœurs de l'océan Indien ?

« Asé lèss lé zot désid pou nou ! »

Quand on voit comment est célé-

bré à La Réunion le 14 juillet, non pas comme l'anniversaire de la révolution anti-monarchique de 1789 à Paris mais en tant que "fête nationale de la France" dont nous ferions partie, on peut s'interroger sur le poids de l'assimilation. Autre illustration de ce système oppressif : l'obligation par certains organisateurs des Jeux des Iles de l'Océan Indien pour les sportifs réunionnais et mahorais d'afficher le drapeau de la France plutôt que leur drapo péi en plus du drapeau des Jeux.

Or pour de nombreux artistes et militants politiques réunionnais, La Réunion c'est « nout péi, nout nasyon, nout patrie » et, pour faire face à la situation grave du pays, c'est à notre peuple d'assumer ses responsabilités en toute liberté dans le cadre de la République française, de l'Union européenne et de l'Indianocéanie, en instaurant une démocratie populaire réunionnais. « Asé lèss lé zot désid pou nou ! », comme le chantait Maximin Boyer, co-auteur de "L'hymne La Réunion".

Pour aller dans ce sens on peut se demander, à quelques jours de la Journée Mondiale de la Jeunesse célébrée le 12 août, s'il ne faut pas aider la jeunesse réunionnais à prendre conscience que l'avenir de La Réunion lui appartient et qu'elle doit se préparer à commander son pays. Et que fait le système éducatif à La Réunion pour accomplir cette tâche afin d'éviter les pires catastrophes ?

Roger Orlu

Axel Hoarau, planteur de cannes à Bérive, Tampon

La situation des planteurs ne cesse de se dégrader



Deuxième jour de coupe hier dans le Sud et de l'Ouest. Depuis la veille, l'usine du Gol est ouverte et tous les planteurs de La Réunion sont à pied d'œuvre pour livrer sur les différentes plate-formes de l'île. Agriculteur depuis 30 ans, Axel Hoarau constate que la situation ne cesse de se dégrader.

La campagne sucrière s'est ouverte le 17 juillet dans le Sud et l'Ouest. Au deuxième jour de la coupe, Axel Hoarau était hier à pied d'œuvre. Cela fait 30 ans qu'il est agriculteur. Il constate qu'au fil des années, la situation ne cesse de se dégrader. L'incertitude entretenue ces dernières semaines par le gouvernement au sujet du versement de l'aide compensatoire de 28 millions d'euros à la filière a encore accentué l'inquiétude de tous les planteurs.

Engrais : de 300 à 500 euros la tonne

Sur son exploitation, Axel Hoarau cultive un peu plus de 3 hectares

de cannes. S'y ajoute un peu de maraîchage qui apporte un complément de revenu bien précieux, notamment entre les campagnes sucrières ce qui lui fait dire que « cela fait longtemps que nous avons fait la diversification ». Mais tous ses efforts ne permettent plus de dégager un revenu suffisant malgré le fait qu'il coupe seul ses cannes. S'il n'y avait pas le salaire de sa conjointe, il ne pourrait plus tenir.

Cette situation difficile est liée à la stagnation du prix de la canne, alors que dans le même temps, tout augmente.

« Le versement de la recette bagasse de 13 euros par tonne nous a donné une bouffée d'oxygène », souligne-t-il. Mais ce gain a été mangé progressivement par la hausse du coût de production. Ainsi, le prix de l'engrais est passé de 300 euros à 500 voire 600 euros la tonne. Celui du désherbant a connu une hausse de 100 %. Dans ces conditions, il n'est pas possible d'embaucher un ouvrier pendant la coupe.

Si auparavant, Axel Hoarau disposait d'une trésorerie suffisante pour acheter son engrais, ce n'est

plus le cas depuis 3 ans. C'est donc Tereos qui lui avance la somme nécessaire, et l'industriel est remboursé par un prélèvement de 7 euros par tonne de cannes.

« Toujours optimiste »

Axel Hoarau ne ménage pas sa peine pour arriver à un rendement d'environ 75 tonnes par hectare en moyenne sans irrigation. Il aurait pu faire mieux, mais des pluies trop nombreuses et un manque d'ensoleillement ont entraîné des pertes estimées à 50 tonnes. L'eau pourrait arriver en 2022. Cela nécessitera des investissements supplémentaires pour planter une variété plus adaptée à l'irrigation et installer du matériel, des conditions nécessaires pour que l'irrigation puisse améliorer le rendement.

Bien entendu, tout cela sera possible qu'à condition que la filière canne puisse avoir une meilleure visibilité pour l'avenir qu'en ce moment. Replanter suppose en effet un investissement dans le temps. D'ailleurs, les aides à la replantation obligent à maintenir la canne pendant 5 ans sur la parcelle concernée. 5 ans, cela renvoie à 2024 alors que la Convention canne qui fixe les revenus des planteurs se terminera en 2021.

Dans le contexte actuel, Axel Hoarau pense que les négociations de la prochaine Convention canne seront très difficiles. Mais malgré les difficultés, il estime que « dans la canne, il faut être toujours optimiste. Et d'ailleurs, par quoi remplacer la canne ? »

M.M.

Confirmation du maintien de l'aide de 38 millions, l'incertitude aurait dû être évitée

Filière canne : à quoi joue le gouvernement ?



Lors d'une conférence de presse hier, Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture, et Annick Girardin, ministre des Outre-mer, ont annoncé le maintien dans le prochain budget de l'aide de 38 millions destinée à compenser la fin des quotas sucriers outre-mer. Cette décision tombe au bout de plusieurs semaines d'incertitude qui auraient pu être évitées et qui ont porté un coup à la filière.

Pour La Réunion, il suffisait en effet que le gouvernement respecte dès le départ la signature de l'État dans la Convention canne. Or, depuis plusieurs semaines, la non-inscription de ces 38 millions dans le prochain budget a porté un rude coup à la filière qui d'un coup n'avait plus de visibilité. Car Te-reos menaçait de dénoncer la Convention canne qui l'oblige à acheter toutes les cannes livrées, tandis que les planteurs se demandaient s'ils pouvaient commencer

à préparer la prochaine campagne. Il est à noter que le gouvernement fixe des conditions pour la poursuite du soutien de l'État à la filière. Voici un extrait du communiqué diffusé hier par le ministre de l'Agriculture :

« Dans le cadre de cette notification future, les ministres demandent aux acteurs de la filière de s'engager à bâtir, en lien avec les autres filières agricoles et les élus des collectivités, un modèle agricole qui permette de relever les défis climatiques et sociétaux auxquels il doit faire face tout en tenant compte de l'évolution des tendances de marchés.

Cette réflexion devra aboutir en juillet 2020 à des propositions sur la montée en gamme, la valorisation de l'origine ultramarine, le renforcement de la production biologique, la transition vers la canne énergie et le développement de nouvelles filières pour s'affranchir notamment des importations d'ali-

ment du bétail.

L'accompagnement durable par l'État de cette filière sera lié à la capacité qu'elle aura à s'adapter en construisant avec l'ensemble des acteurs des territoires concernés un projet agricole global, soutenable dans le temps. »

Plan stratégique pour la betterave

La veille, le ministre de l'Agriculture a ouvert une grande concertation sur l'avenir de la filière betterave-sucre en France où « l'ensemble des participants a fait le constat d'une filière confrontée à des défis majeurs : transition agro-écologique, fin des quotas sucriers, renforcement de la concurrence internationale (MERCOSUR) (...) Dans un esprit de coopération et de co-construction, le gouvernement et les acteurs présents ont décidé d'ouvrir, sous l'animation de l'interprofession (AIBS), une concertation en vue d'établir un plan stratégique pour la filière betterave-sucre. Ce plan aura pour objectif de construire une vision et une ambition partagées pour l'avenir de la filière en France.

Cette concertation, associant l'ensemble des acteurs, y compris les syndicats de salariés, devra aboutir d'ici la fin du mois de septembre 2019. »

M.M.

Oté

Mandela Day 2019 : kan in zéan la rézistans an shanson la parti rozoinn lo éro son péi Nelson Mandela

Yèr lété dizuit zilyé : in zour inportan pou l'imanité. Pou kosa? Pars zour-la i apèl Mandela Day-lo zour Mandela - é sé lo roganizasyon bann nasyon ini (l'Onu) la désid dédyé zour-la pou lo gran konbatan l'afrik du sud dizon lo gran konbatan mondyal. Vi ké Nelson Mandela la ansèrv soisant-sète zané son vi pou vanj pou son péi é sirtou pou éfas in réjime rasis téi apèl l'apartède-, la domann shakinn done soisant sète minite son tan pou fé in n'afèr pou ède limanité pou pou soulaz la mizèr d'moun.

In bone intansyon sa lé sir, mé néna si tèlman la mizèr dsi la tèr, mé demoun lé si tèlman okipé pou règ z'ot problèm pèrsonèl zour-la lo mond i obliy souvan dé foi. Pou done soisant sète minite son tan, dabor i fo ou lé o kouran é biensir néna in pti trépé d'moun lé o kouran. I fo galman sé in n'afèr roganizé kisoï par bann gouvèrnman-souvan dé foi résponsab la mizèr d'moun-, kisoï par bann ONG (zorganizasyon non gouvèrnmental).

Mé si ni rofléshi bien sak l'Afrik di Sid la fé la pa in n'afèr ordinèr : bate atèr in réjime rasis é lé normal sé in moun konm Mandéla i roprézant lo sinbol labolisyon in réjime konmsa. Zordi li lé mor é mèm si son péi lé ankor dann difikilté ni pé di pèrsone i sava pa obliy de sito in l'évènman inportan konmsa.

Arzout avèk sa konm pou rapèl anou la disparisyon Nelson Mandela, in n'ot jéan la mizik la rézistans la parti avan-yèr 17 Zilyé sé Johnny Clegg l'om demoun téi apèl lo zoulou Blan é li la désote la vi apré in long maladi ... Kisa la pa vi diu you tube lé dé zéan réini laba dann l'almagn dann in konsèr kan Mandela la vni dsi la sène pou arjoïnn lo shantèr blan-konm pou bien marké l'apartède lé bien fini.

Justin